UN LIBRARY
NOV 10 1976
UN/SA COLLECTION

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE GENERALE

Distr.
LIMITEE
A/C.4/31/L.2
8 novembre 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente et unième session
QUATRIEME COMMISSION
Point 89 de l'ordre du jour

# PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE AUSTRALE

Allemagne, République fédérale, Argentine, Autriche, Canada, Côte d'Ivoire, Danemark, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, Ghana, Inde, Indonésie, Irlande, Japon, Lesotho, Malaisie, Nigéria, Norvège, Pays-Bas, Philippines, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sierra Leone, Souaziland, Suède, Tunisie, Venezuela, Zaïre et Zambie : projet de résolution

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions relatives au Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe, en particulier la résolution 3422 (XXX) du 8 décembre 1975,

Prenant acte du rapport du Secrétaire général sur le Programme pour 1975/76 1/,

Prenant note avec satisfaction de l'augmentation des contributions au Programme, qui a permis de maintenir à un niveau élevé l'assistance fournie en 1975/76 sous forme de bourses individuelles, pour l'éducation des ressortissants des territoires intéressés,

Reconnaissant toutefois qu'en raison de l'augmentation substantielle du coût des bourses d'études et de formation, des fonds supplémentaires sont indispensables pour permettre au Programme de poursuivre ses activités à un niveau satisfaisant,

Considérant que le Programme a représenté un effort important et utile de la communauté internationale et que la poursuite et l'expansion du Programme sont souhaitables pour faire face aux besoins croissants découlant de l'évolution récente de la situation dans les territoires en question,

---

1/ A/31/268.

1. Exprime ses remerciements à tous ceux qui ont versé des contributions volontaires au Programme;

2. Félicite le Secrétaire général et le Comité consultatif du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe du travail qu'ils ont accompli en vue de renforcer et d'élargir le Programme;

3. Lance un nouvel appel à tous les Etats, aux organisations et aux particuliers pour qu'ils contribuent généreusement au Programme, de sorte qu'il puisse être poursuivi et élargi, surtout durant cette période particulièrement importante.

---